



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Ce document contient des exigences en matière de sécurité.

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services - EL Division/Services

professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SPICT SPICT - Services professionnels généraux en informatique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60ZR-192985/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20192985	<b>Date</b> 2020-11-18
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$EL-640-38624	
<b>File No. - N° de dossier</b> 640el.E60ZR-192985	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2020-12-07</b> Heure Normale de l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Pui, Ivy	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 640el
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-9873 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

\*\*\*\*\*  
Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par l'entremise du service Connexion postal au plus tard à la date et à l'heure indiquées sur la page 1 de la demande de soumissions.

Pour plus d'informations sur la soumission des offres à l'aide de Connexion Postal, veuillez-vous reporter à la DDP.

\*\*\*\*\*  
La présente modification n°001 vise à :

- répondre aux questions des soumissionnaires; et
- modifier la DP.

### **QUESTION ET RÉPONSE**

#### **Question 1**

Selon les critères O1/C1, en ce qui a trait aux deux volets de travail 1 et 2, les soumissionnaires doivent démontrer avoir travaillé un nombre minimum de jours facturables par catégorie et niveau de ressource dans le cadre de six (6) contrats, et fournir une lettre signée du client pour « attester que les tâches effectuées par la ressource de la ou des catégories de ressources et du ou des niveaux dans le cadre de chacun des contrats cités en référence comprennent les trois (3) premières tâches correspondantes (tâches n° 1, 2 et 3) précisées à l'article 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux ».

L'État peut-il confirmer notre compréhension, c'est-à-dire que l'on acceptera les contrats cités en référence dans le cadre desquels on a fait appel à des ressources équivalentes, à condition que le soumissionnaire puisse démontrer que lesdites ressources ont exécuté les trois (3) premières tâches correspondantes de la catégorie de l'Énoncé des travaux, au niveau requis (c.-à-d. niveau 2 ou niveau 3)?

#### **Réponse 1**

L'État acceptera les contrats cités en référence dans le cadre desquels on a fait appel à des catégories de ressources équivalentes désignées sous un titre distinct, à condition que le soumissionnaire fournisse une lettre du client pour attester que les ressources ont effectué les trois (3) premières tâches correspondantes précisées à l'article 3.2 de l'annexe A – Énoncé des travaux, au niveau requis (c.-à-d. niveau 2 ou niveau 3).

Veuillez vous reporter à la modification au critère O.1 de la DP et aux tableaux de réponse aux soumissionnaires pour les deux volets de travail.

#### **Question 2**

En ce qui a trait aux critères O.1 et C.1 des volets de travail 1 et 2, les soumissionnaires peuvent-ils citer des jours facturés pour des catégories semblables à celles énumérées dans la DP (par exemple : administrateur de projet, plutôt que coordonnateur de projet), pourvu que la lettre de référence permette de s'assurer que la ressource a effectué les trois premières tâches indiquées dans l'EDT?

#### **Réponse 2**

La réponse à la question 1 s'applique à cette question.

### **MODIFICATION À LA DP**

#### **1. À pièce jointe 4.1 - Critères d'évaluation des soumissions - O.1 et 2 Tableaux de réponse du soumissionnaire des volets de travail 1 et 2:**

**SUPPRIMER dans sa totalité**

**INSÉRER:**

**PIÈCE JOINTE 4.1 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS – VOLET DE TRAVAIL 1  
EXIGENCES OBLIGATOIRES DE L'ENTREPRISE**

**1. Volet de travail 1 – Gestion des activités  
1.1 Critères d'évaluation obligatoires de l'entreprise**

N° du critère	Critères obligatoires pour le volet de travail 1 : Gestion des activités	Réponse du soumissionnaire Justification de la conformité technique	Renvoi à d'autres documents de la soumission																								
O.1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience de la prestation de services professionnels en informatique pour toutes les catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) énumérées dans le tableau ci-dessous pour le nombre minimal de jours facturables requis par catégorie et niveau de ressource. On entend par jours facturables les jours travaillés et facturés aux clients, calculés en fonction de 7,5 heures ou plus par jour.</p> <table border="1" data-bbox="609 919 1047 1822"> <thead> <tr> <th>Catégorie de ressources</th> <th>Nombre minimal de jours facturables</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>B.1 Analyste des activités – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>B.2 Architecte des activités – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>B.4 Spécialiste en continuité des activités et de la reprise après sinistre – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>B.5 Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels (RPO) – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>B.8 Conseiller en centres d'appels – niveau 2</td><td>660</td></tr> <tr><td>P.1 Expert-conseil en gestion du changement – niveau 2</td><td>770</td></tr> <tr><td>P.7 Coordonnateur de projets – niveau 2</td><td>550</td></tr> <tr><td>P.9 Gestionnaire de projet – niveau 2</td><td>550</td></tr> <tr><td>P.9 Gestionnaire de projet – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>P.10 Ordonnanceur de projet – niveau 3</td><td>660</td></tr> <tr><td>P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité – niveau 3</td><td>880</td></tr> </tbody> </table>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	B.1 Analyste des activités – niveau 3	880	B.2 Architecte des activités – niveau 3	880	B.4 Spécialiste en continuité des activités et de la reprise après sinistre – niveau 3	880	B.5 Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels (RPO) – niveau 3	880	B.8 Conseiller en centres d'appels – niveau 2	660	P.1 Expert-conseil en gestion du changement – niveau 2	770	P.7 Coordonnateur de projets – niveau 2	550	P.9 Gestionnaire de projet – niveau 2	550	P.9 Gestionnaire de projet – niveau 3	880	P.10 Ordonnanceur de projet – niveau 3	660	P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité – niveau 3	880	<p>Afin de justifier sa conformité technique au critère O.1, le soumissionnaire doit remplir les appendices A et B, Tableaux de réponse du soumissionnaire de la pièce jointe 4.1.</p> <p>Tout contrat cité en référence qui ne satisfait pas aux exigences établies au critère O.1 ne sera pas pris en considération et ne sera pas évalué.</p>	
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables																										
B.1 Analyste des activités – niveau 3	880																										
B.2 Architecte des activités – niveau 3	880																										
B.4 Spécialiste en continuité des activités et de la reprise après sinistre – niveau 3	880																										
B.5 Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels (RPO) – niveau 3	880																										
B.8 Conseiller en centres d'appels – niveau 2	660																										
P.1 Expert-conseil en gestion du changement – niveau 2	770																										
P.7 Coordonnateur de projets – niveau 2	550																										
P.9 Gestionnaire de projet – niveau 2	550																										
P.9 Gestionnaire de projet – niveau 3	880																										
P.10 Ordonnanceur de projet – niveau 3	660																										
P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité – niveau 3	880																										
	<p>Pour se qualifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le soumissionnaire doit utiliser tout au plus six (6) contrats pour démontrer tous les jours facturables minimums requis pour toutes les catégories de ressources et le niveau connexe indiqués dans le tableau ci-dessus. Le soumissionnaire ne doit pas citer en référence plus de six (6) contrats. Si plus de six (6) contrats sont cités en référence, seuls les six (6) premiers, par ordre de présentation, seront évalués.</li> <li>Chacun des six (6) contrats cités en référence pour démontrer l'expérience en jours facturables doit avoir été attribué dans les six (6) années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner et les jours facturables démontrés doivent s'être déroulés dans les six (6) années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner.</li> <li>Le soumissionnaire doit fournir une lettre signée par le client, et non par le soumissionnaire, pour attester que les tâches effectuées par la ressource de la ou des catégories de ressources et du ou des niveaux dans le cadre de chacun des contrats cités en référence comprennent les trois (3) premières tâches correspondantes (tâches n° 1, 2 et 3) précisées à l'article 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux. Pour obtenir de plus amples</li> </ul>																										

	<p>renseignements, veuillez consulter la section 3, Tâches accomplies de l'appendice B de la Pièce jointe 4.1, Tableau de réponse du soumissionnaire.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Veuillez remplir les deux tableaux de réponse du soumissionnaire, soit les appendices A et B de la Pièce jointe 4.1 et fournir les renseignements demandés,</li></ul>		
--	---	--	--

**APPENDICE A DE LA PIÈCE JOINTE 4.1 – VOILET DE TRAVAIL 1**  
**TABLEAU DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LES JOURS FACTURABLES**

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire doit utiliser tout au plus six (6) contrats pour démontrer le nombre de jours facturables pour toutes les catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) indiquées dans le tableau. Chaque contrat cité en référence doit avoir été attribué au cours des six (6) dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner. Toutes les périodes de facturation et tous les jours facturables démontrés doivent donc s'être déroulés au cours des six (6) années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner pour TOUTES les catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) indiquées dans le tableau. Le soumissionnaire doit saisir « 0 » jour facturable si le ou les contrats cités en référence n'ont pas visé la fourniture de service d'une des catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) indiquées dans le tableau.

CATÉGORIE DE RESSOURCE Gestion des activités	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES						Valeur en dollars du nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources
	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	
Analyste des activités – niveau 3	Période de facturation : _/_/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/_/____ (jj/mm/aa)	Période de facturation : _/_/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/_/____ (jj/mm/aa)	Période de facturation : _/_/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/_/____ (jj/mm/aa)	Période de facturation : _/_/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/_/____ (jj/mm/aa)	Période de facturation : _/_/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/_/____ (jj/mm/aa)	Période de facturation : _/_/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/_/____ (jj/mm/aa)	Nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources  (Une journée facturable est définie comme 7,5 heures, excluant les pauses-repas)
Architecte des activités – niveau 3							
Spécialiste en continuité des activités et reprise après sinistre – niveau 3							
Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels – niveau 3							
Conseiller en centres d'appels – niveau 2							
Conseiller en gestion du changement- niveau 2							
Coordonnateur de projet – niveau 2							
Gestionnaire de projet – niveau 2							
Gestionnaire de projet – niveau 3							
Ordonnancier de projet – niveau 3							
Analyste/spécialiste en assurance de la qualité – niveau 3							
<b>Le nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources démontrés dans le cadre de contrats conformes sera utilisé pour évaluer le critère coté C.1.</b>							

NOMBRE DE JOURS FACTURABLES							Valeur en dollars du nombre total facturables pour chaque catégorie de ressources		
CATÉGORIE DE RESSOURCE Gestion des activités	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) au ____/____/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) au ____/____/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) au ____/____/____ (jj/mm/aa)		Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : ____/____/____ (jj/mm/aa) au ____/____/____ (jj/mm/aa)
La valeur monétaire du nombre total de jours facturables pour toutes les catégories de ressources démontrés dans le cadre de contrats conformes sera utilisée pour évaluer le critère coté C.2.									
Total : _____ \$									

## APPENDICE B DE LA PIÈCE JOINTE 4.1 – VOLET DE TRAVAIL 1

### TABLEAU DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LES RÉFÉRENCES DE L'ENTREPRISE

Le soumissionnaire doit utiliser le ou les mêmes contrats (maximum de six) cités en référence à l'appendice A de la Pièce jointe 4.1 pour démontrer son expérience de la prestation de services professionnels en informatique en ayant fourni toutes les catégories de ressources (**ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent**) énumérées dans le critère obligatoire O.1.

Afin de se qualifier, le soumissionnaire doit :

- i) fournir tous les renseignements demandés dans le Tableau de réponse du soumissionnaire pour les références de l'entreprise ;
- ii) fournir une lettre signée par le client, et non par le soumissionnaire, pour attester que les tâches effectuées par la ressource de la ou des catégories de ressources et du ou des niveaux dans le cadre de chacun des contrats cités en référence comprennent les trois (3) premières tâches correspondantes (tâches n° 1, 2 et 3) précisées à l'article 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux. Veuillez consulter la section 3, Tâches accomplies pour obtenir de plus amples renseignements.

Le soumissionnaire doit reproduire le tableau de réponse du soumissionnaire pour les références de l'entreprise pour chaque contrat cité en référence à l'appendice A de la Pièce jointe 4.1.

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_ N° du contrat cité en référence : \_\_\_\_\_

#### SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

Nom de l'organisme client		
Nom de la personne-ressource du client		Titre
Adresse		
Téléphone		Courriel

#### SECTION 2 : COORDONNÉES

Titre du contrat	Valeur du contrat
Date d'attribution	Date d'expiration

En une demi-page (demi-feuille de format lettre 8,5 x 11), décrivez brièvement la portée et les responsabilités principales du contrat cité en référence :

### SECTION 3 : TÂCHES ACCOMPLIES - ATTESTÉES PAR LE CLIENT

Le soumissionnaire doit fournir une lettre signée par le client, et non par le soumissionnaire, pour attester que les tâches effectuées par la ressource de la ou des catégories de ressources et du ou des niveaux dans le cadre de chacun des contrats cités en référence comprennent les trois (3) premières tâches correspondantes (tâches n° 1, 2 et 3) précisées à l'article 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux.

Par exemple, le contrat cité en référence n° 1 visait la fourniture de deux (2) catégories/niveaux de ressources, l'analyste des activités (niveau 3) et le spécialiste de la continuité des activités/reprise après sinistre (niveau 3), indiqués dans le critère obligatoire de l'entreprise O.1. Dans la présente section 3, le soumissionnaire doit fournir ce qui suit : Tâches accomplies, attestées par le client :

Le texte qui suit sert d'exemple seulement.

*Les ressources pour les deux (2) catégories et le niveau suivants ont été fournies dans le contrat cité en référence. Les tâches accomplies comprennent ce qui suit :*

#### Analyste des activités – niveau 3

- 1. Définir et consigner les interfaces d'opérations manuelles et automatiques à l'intérieur des sous-systèmes d'applications, des systèmes externes et entre les systèmes existants et ceux nouvellement créés.*
- 2. Effectuer des analyses opérationnelles des besoins fonctionnels pour dégager l'information, les procédures et le processus décisionnel.*
- 3. Déterminer les objectifs opérationnels en étudiant les fonctions opérationnelles, en recueillant des renseignements et en évaluant les exigences en matière d'extrants et les formats.*

#### Spécialiste en continuité des activités et reprise après sinistre – niveau 3

- 1. Préparer et mettre en œuvre des plans de continuité des activités et de la technologie.*
- 2. Élaborer des stratégies de continuité technologique et opérationnelle et de reprise après interruption des services.*



3. *Concevoir des activités de coordination avec les intervenants internes et externes et déterminer les dépendances actuelles et potentielles.*

**PIÈCE JOINTE 4,1 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS – VOLET DE TRAVAIL 2  
EXIGENCES OBLIGATOIRES DE L'ENTREPRISE**

**2. Volet de travail 2 – Système de planification des ressources de l'organisation (PRO)  
2.1 Critères d'évaluation obligatoires de l'entreprise**

N° du critère	Critères obligatoires pour le volet de travail 2 : PGI	Réponse du soumissionnaire Justification de la conformité technique	Renvoi à d'autres documents de la soumission																								
O.1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience de la prestation de services professionnels en informatique pour toutes les catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) énumérées dans le tableau ci-dessous pour le nombre minimal de jours facturables requis par catégorie et niveau de ressource. On entend par jours facturables les jours travaillés et facturés aux clients, calculés en fonction de 7,5 heures ou plus par jour.</p> <table border="1" data-bbox="558 894 993 1822"> <thead> <tr> <th>Catégorie de ressources</th> <th>Nombre minimal de jours facturables</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>A.1 Architecte d'applications/de logiciels – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>A.2 Analyste fonctionnel de PRO – niveau 2</td><td>750</td></tr> <tr><td>A.2 Analyste fonctionnel de PRO – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>A.4 Analyste de systèmes de PRO – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>A.5 Analyste technique de PRO – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>B.5 Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels (RPO) – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>I.1 Spécialiste de la conversion de données – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>I.2 Administrateur de base de données – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>I.4 - Modélisateur de la base de données/modélisateur en GI – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>I.5 Architecte en GI – niveau 3</td><td>880</td></tr> <tr><td>I.11 Architecte de technologie – niveau 3</td><td>550</td></tr> </tbody> </table>	Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables	A.1 Architecte d'applications/de logiciels – niveau 3	880	A.2 Analyste fonctionnel de PRO – niveau 2	750	A.2 Analyste fonctionnel de PRO – niveau 3	880	A.4 Analyste de systèmes de PRO – niveau 3	880	A.5 Analyste technique de PRO – niveau 3	880	B.5 Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels (RPO) – niveau 3	880	I.1 Spécialiste de la conversion de données – niveau 3	880	I.2 Administrateur de base de données – niveau 3	880	I.4 - Modélisateur de la base de données/modélisateur en GI – niveau 3	880	I.5 Architecte en GI – niveau 3	880	I.11 Architecte de technologie – niveau 3	550	<p>Afin de justifier sa conformité technique au critère O.1., le soumissionnaire doit remplir les appendices C et D, Tableaux de réponse du soumissionnaire de la Pièce jointe 4.1.</p>	
Catégorie de ressources	Nombre minimal de jours facturables																										
A.1 Architecte d'applications/de logiciels – niveau 3	880																										
A.2 Analyste fonctionnel de PRO – niveau 2	750																										
A.2 Analyste fonctionnel de PRO – niveau 3	880																										
A.4 Analyste de systèmes de PRO – niveau 3	880																										
A.5 Analyste technique de PRO – niveau 3	880																										
B.5 Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels (RPO) – niveau 3	880																										
I.1 Spécialiste de la conversion de données – niveau 3	880																										
I.2 Administrateur de base de données – niveau 3	880																										
I.4 - Modélisateur de la base de données/modélisateur en GI – niveau 3	880																										
I.5 Architecte en GI – niveau 3	880																										
I.11 Architecte de technologie – niveau 3	550																										
	<p>Pour se qualifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le soumissionnaire doit utiliser tout au plus six (6) contrats pour démontrer tous les jours facturables minimums requis pour toutes les catégories de ressources et le niveau connexe indiqués dans le tableau ci-dessus. Le soumissionnaire ne doit pas citer en référence plus de six (6) contrats. Si plus de six (6) contrats sont cités en référence, seuls les six (6) premiers, par ordre de présentation, seront évalués.</li> <li>Chacun des six (6) contrats cités en référence pour démontrer l'expérience en jours facturables doit avoir été attribué dans les six (6) années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner et les jours facturables démontrés doivent s'être déroulés dans les six (6) années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner.</li> <li>Le soumissionnaire doit fournir une lettre signée par le client, et non par le soumissionnaire, pour attester que les tâches effectuées par la ressource de la ou des catégories de ressources et du ou des niveaux dans le cadre de chacun des contrats cités en référence comprennent les trois (3) premières tâches correspondantes (tâches n° 1, 2 et 3) précisées à l'article 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section 3, Tâches accomplies de l'appendice D de la Pièce jointe 4.1, Tableau de réponse du soumissionnaire.</li> <li>Veuillez remplir les deux tableaux de réponse du soumissionnaire, soit les appendices C et D de la Pièce jointe 4.1 et fournir les renseignements demandés.</li> </ul>																										

**APPENDICE C DE LA PIÈCE JOINTE 4.1 – VOILET DE TRAVAIL 2  
TABLEAU DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LES JOURS FACTURABLES**

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire doit utiliser tout au plus six (6) contrats pour démontrer le nombre de jours facturables pour toutes les catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) indiquées dans le tableau. Chaque contrat cité en référence doit avoir été attribué au cours des six (6) dernières années avant la date de publication de l'invitation à soumissionner. Toutes les périodes de facturation et tous les jours facturables démontrés doivent donc s'être déroulés au cours des six (6) années précédant la date de publication de l'invitation à soumissionner pour TOUTES les catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) indiquées dans le tableau. Le soumissionnaire doit saisir « 0 » jour facturable si le ou les contrats cités en référence n'ont pas visé la fourniture de service d'une des catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) indiquées dans le tableau.

CATÉGORIE DE RESSOURCE Gestion des activités	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES						Valeur en dollars du nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources
	Renvoi au contrat n° cité en référence	Renvoi au contrat n° cité en référence	Renvoi au contrat n° cité en référence	Renvoi au contrat n° cité en référence	Renvoi au contrat n° cité en référence	Renvoi au contrat n° cité en référence	
Architecte d'applications/de logiciels – niveau 3	Période de facturation : --/-- (ij/mm/aa) au --/-- (ij/mm/aa)	Période de facturation : --/-- (ij/mm/aa) au --/-- (ij/mm/aa)	Période de facturation : --/-- (ij/mm/aa) au --/-- (ij/mm/aa)	Période de facturation : --/-- (ij/mm/aa) au --/-- (ij/mm/aa)	Période de facturation : --/-- (ij/mm/aa) au --/-- (ij/mm/aa)	Période de facturation : --/-- (ij/mm/aa) au --/-- (ij/mm/aa)	Nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources (Une journée facturable est définie comme 7,5 heures, excluant les pauses-repas)
Analyste fonctionnel de PRO – niveau 2							
Analyste fonctionnel de PRO – niveau 3							
Analyste de systèmes de PRO – niveau 3							
Analyste technique de PRO – niveau 3							
Expert-conseil en restructuration des processus opérationnels – niveau 3							
Spécialiste en conversion de données – niveau 3							
Administrateur de base de données – niveau 3							
Modélisateur de base de données/de GI – niveau 3							
Architecte en GI – niveau 3							
Architecte de la technologie – niveau 3							

NOMBRE DE JOURS FACTURABLES							Valeur en dollars du nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources				
CATÉGORIE DE RESSOURCE Gestion des activités	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)	Renvoi au contrat n° _____ cité en référence	Période de facturation : __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)	Nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources  (Une journée facturable est définie comme 7,5 heures, excluant les pauses-repas)	Total : _____ \$	
	Le nombre total de jours facturables pour chaque catégorie de ressources démontrés dans le cadre de contrats conformes sera utilisé pour évaluer le critère coté C.1.										
	La valeur monétaire du nombre total de jours facturables pour toutes les catégories de ressources démontrées dans le cadre de contrats conformes sera utilisée pour évaluer le critère coté C.2.										
	Total :										

## APPENDICE D DE LA PIÈCE JOINTE 4.1 – VOLET DE TRAVAIL 2

### TABLEAU DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE POUR LES RÉFÉRENCES DE L'ENTREPRISE

Le soumissionnaire doit utiliser le ou les mêmes contrats (maximum de six) cités en référence à l'appendice C de la Pièce jointe 4.1 pour démontrer son expérience de la prestation de services professionnels en informatique dans toutes les catégories de ressources (ou des catégories de ressources équivalentes sous un titre différent) énumérées dans le critère obligatoire O.1.

Afin de se qualifier, le soumissionnaire doit :

- i) fournir tous les renseignements demandés dans le Tableau de réponse du soumissionnaire pour les références de l'entreprise;
- ii) fournir une lettre signée par le client, et non par le soumissionnaire, pour attester que les tâches effectuées par la ressource de la ou des catégories de ressources et du ou des niveaux dans le cadre de chacun des contrats cités en référence comprennent les trois (3) premières tâches correspondantes (tâches n° 1, 2 et 3) précisées à l'article 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux. Veuillez consulter la section 3, Tâches accomplies pour obtenir de plus amples renseignements.

Le soumissionnaire doit reproduire le tableau de réponse du soumissionnaire pour les références de l'entreprise pour chaque contrat cité en référence à l'appendice C de la Pièce jointe 4.1.

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_ N° du contrat cité en référence : \_\_\_\_\_

#### SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

Nom de l'organisme client		
Nom de la personne-ressource du client	Titre	
Adresse		
Téléphone	Courriel	

#### SECTION 2 : COORDONNÉES

Titre du contrat	Valeur du contrat
Date d'attribution	Date d'expiration

En une demi-page (demi-feuille de format lettre 8,5 x 11), décrivez brièvement la portée et les responsabilités principales du contrat cité en référence :

### SECTION 3 : TÂCHES ACCOMPLIES - ATTESTÉES PAR LE CLIENT

Le soumissionnaire doit fournir une lettre signée par le client, et non par le soumissionnaire, pour attester que les tâches effectuées par la ressource de la ou des catégories de ressources et du ou des niveaux dans le cadre de chacun des contrats cités en référence comprennent les trois (3) premières tâches correspondantes (tâches n° 1, 2 et 3) précisées à l'article 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux.

Par exemple, le contrat cité en référence n° 1 visait la fourniture de deux (2) catégories/niveaux de ressources, l'architecte d'applications/de logiciels (niveau 3) et le spécialiste fonctionnel de PRO (niveau 2), indiqués dans le critère obligatoire de l'entreprise O.1. Dans la présente section 3, le soumissionnaire doit fournir ce qui suit : Tâches accomplies, attestées par le client :

Le texte qui suit sert d'exemple seulement.

*Les ressources pour les deux (2) catégories et le niveau suivants ont été fournies dans le contrat cité en référence. Les tâches accomplies comprennent ce qui suit :*

#### Architecte d'applications/de logiciels – niveau 3

- 1. Élaborer des architectures, des cadres et des stratégies techniques, pour une organisation ou un important domaine d'application, afin de satisfaire les besoins relatifs aux activités et à l'application.*
- 2. Évaluer les procédures, les processus et les méthodes en vigueur, définir puis documenter le contenu et la structure de bases de données, des sous-systèmes d'applications, et développer un dictionnaire de données.*
- 3. Mettre par écrit la forme que prendront les applications d'intégration d'entreprise (AIE), ainsi que la stratégie d'optimisation des interfaces entre les suites d'applications ou les composants des systèmes existants et le système de PRO.*

Analyste fonctionnel de PRO – niveau 2

1. *Effectuer des recherches sur les besoins des utilisateurs, les analyser et les consigner, schématiser les interdépendances et produire les spécifications fonctionnelles requises ou des recommandations relatives à la restructuration des processus.*
2. *Préparer et consigner les spécifications fonctionnelles, d'entreprise et/ou celles concernant les besoins du système de PRO.*
3. *Développer les interfaces ou les possibilités d'interactions fonctionnelles ou opérationnelles.*